

Gihp

Units pour l'autonomie

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Éditorial	3
Vie associative	4
Rééducation & réadaptation	6
Logement & Cadre de vie	8
Emploi	10
Plateforme	12
Économie Circulaire des Aides Techniques	18
Budget	20
Perspectives	21

EN QUELQUES MOTS

Association loi 1901
à but non lucratif
et à gestion
désintéressée

Association affiliée au
GIHP NATIONAL
reconnue d'utilité
publique

Association reconnue
d'utilité sociale

Membre de l'économie
sociale et solidaire

Notre vocation :

Informar, conseiller,
orienter et
accompagner
les personnes
en situation
de handicap

Enfin ! Enfin la lumière est apparue au bout du long tunnel qu'auront représenté les presque deux années de crise sanitaire que nous venons de vivre. Enfin nous avons pu, progressivement, laisser tomber masques et mesures de distanciation, enfin nous avons pu nous retrouver, partager des moments de bonheur ensemble. Malheureusement, l'année 2022 marque le retour de la guerre sur notre continent, l'Ukraine ayant été attaquée par la Russie.

Cette année écoulée restera dans les annales de notre association. Nous avons célébré ses 45 ans d'existence lors de deux journées anniversaire, également voté de nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur afin qu'ils traduisent l'évolution du champ d'action du Gihp Aquitaine et prennent en compte les moyens modernes de communication.

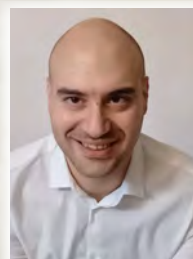
La newsletter mensuelle, qui relate les actualités gihpiennes et celles du monde du handicap, ainsi que notre journal historique, le Filopathe, ont continué à rythmer notre vie associative. Nous avons également poursuivi la tenue des permanences associatives de Gradignan, Pessac et Bordeaux, de même que notre combat pour l'accessibilité des établissements recevant du public et de la chaîne du déplacement par notre présence à la Sous-commission départementale d'accessibilité et au sein de commissions communales d'accessibilité.

Cette année encore, le Gihp Aquitaine a poursuivi son engagement dans la lutte en faveur de la déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé et la généralisation des mesures du Ségur de la santé pour l'ensemble des professionnels en charge des personnes en situation de handicap. En parallèle, notre association siège toujours dans les instances de la MDPH.

L'activité de nos services, dont la qualité est reconnue depuis longtemps, a été intense. Deux belles réalisations ont vu le jour, l'ouverture de notre Unité de Logements et Services, à Mérignac, ainsi que le réseau pour la Transition Ecologique pour l'Autonomie en Nouvelle-Aquitaine.

Bénévoles et professionnels du Gihp Aquitaine militent ensemble depuis 45 ans pour la défense des droits des personnes en situation de handicap, leur intégration en milieu ordinaire de vie. L'accès à une aide humaine, aux soins, à un logement, aux aides techniques, à un emploi, à la culture, de façon à ce que les personnes en situation de handicap vivent, non pas à côté, mais avec tout le monde. Nous l'avons fait et le ferons jusqu'à atteindre notre objectif d'une société entièrement inclusive.

Bonne lecture !



Le Président

Alexandre CORSAN

ACTUALITÉS 2022

Adhésions

70 adhérents

Réunions internes

1 Assemblée Générale Extraordinaire
1 Assemblée Générale Ordinaire
4 conseils d'administration
2 commissions financières
11 réunions de Bureau
10 groupes de travail vie associative
10 réunions du comité de rédaction du Filopathe

Nos participations

20 sous-commissions départementales d'accessibilité à la DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde
20 commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité
Tenue des permanences associatives de Pessac, Gradignan et Bordeaux

Membres & Nominations

Membre titulaire au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
Membre titulaire de la Commission Exécutive du GIP MDPH
Membre titulaire de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées du GIP MDPH
Membre de la Commission consultative des services publics locaux de Bordeaux Métropole
Nomination aux Conseils d'Administrations des CCAS de Gradignan et Blanquefort
Nomination aux Commissions communales d'accessibilité de Mérignac, Bordeaux, Pessac et Villenave d'Ornon

Informations complémentaires

2 jeunes en service civique
Nouveau projet associatif pour 2021-2025

VIE ASSOCIATIVE

Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis sympathisants et militants

L'année 2022 pour le GIHP Aquitaine a été une année en demi-teinte, à la fois de joie et aussi de tristesse.

La joie parce que cette année a vu la reprise des activités associatives qui doivent être le lien et le socle entre les adhérents, les sympathisants et les professionnels de notre association qui, eux aussi, par leur engagement toujours sans faille sont de véritables militants de la cause du handicap.

Joie parce que cette année a été celle de la reprise des forums associatifs qui sont de vrais contacts humains avec des échanges enrichissants qui permettent à notre association de porter haut et fort notre nom et de contribuer ainsi à toujours œuvrer pour améliorer le quotidien des personnes à mobilité réduite pour toujours et encore une pleine autonomie.

Joie toujours puisque le GIHP Aquitaine a fêté ses 45 ans de bons et loyaux services en direction des personnes porteuses d'un handicap, là aussi un inoubliable moment d'échanges et de souvenirs.

Grand moment de tristesse puisque cette année 2022 a été celle de la disparition de notre AMI JOEL SOLARI le « GRAND GUERRIER » de l'accessibilité.

Joel Solari était un infatigable militant, très médiatique, toujours prêt au combat, sa disparition laisse un vide dans notre association, son souvenir sera toujours présent dans notre mémoire associative.

Le GIHP Aquitaine par ses services est un NOM et surtout une RÉFÉRENCE dans le monde du handicap dans la région, mais il faut que notre association soit encore plus reconnue, encore plus attendue, et pour cela il faut que la VIE ASSOCIATIVE soit de plus en plus active, plus conquérante grâce aux engagements de nous tous, nous les adhérents et sympathisants, et Ensemble Renforçons notre AVENIR, ça nous regarde.

L'équipe du Bureau

CHRONOLOGIE DU GIHP AQUITAINE

1977
Création du GIHP Aquitaine
1978
Création des Cours d'Autonomie Pour les Personnes Aveugles qui deviendront SAMSAH DV en 2006
1985
Création du Service d'Accueil Temporaire en appartements, pour handicaps moteurs, neurocognitifs ou visuels qui deviendra SAMSAH AT en 2006
1989
Création du service de Soutien à Domicile Handicaps Moteurs ou neurocognitifs qui deviendra SAMSAH DM en 2006
1992
Création du Bureau d'Études et d'Accessibilité au Logement transformé en Pôle Ressource Logement Adapté de la Gironde en 2011
Mise en place des formations à l'outil informatique adapté (handicap moteur et/ou visuel)
1993
Création du Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT)
1998
Création du Service Emploi. Depuis 2014, ce service a pris le nom de SAIME (Service d'Accompagnement à l'Insertion professionnelle et au Maintien en Emploi)
2009
Création d'Ener'GIHP, dispositif pour l'accès à la culture et aux loisirs
2011
1er FORUM Régional Loisirs, Tourisme, Culture, Sports et Handicaps
2016
Lancement de l'étude Économie Circulaire des Aides Techniques
2018
Nouvelle plateforme d'Aides Techniques au Haillan Création de l'association Handi CAP Nouvelle Aquitaine Création de la SCIC ECORESO AUTONOMIE GIRONDE Journée de célébration des 40 ans du GIHP à la Maison des Associations de Mérignac le 30 Janvier
2019
Mise en place des Prestations d'Appuis Spécifiques Décès de Roland ROUX, fondateur du GIHP Aquitaine. Mise en place de l'Observatoire Régional de l'Économie Circulaire des Aides Techniques.
2020
Élection du nouveau président : Alexandre CORSAN
2021
Nouveau projet associatif pour 2021-2026 Lauréat de l'appel d'offre EqlAAT lancé par la CNSA LDSS
2022
Adoption de nouveaux statuts Ouverture des Unités Logement et Services Lancement du réseau Téana (Transition Ecologique pour l'Autonomie en Nouvelle-Aquitaine)

LES MISSIONS

Faire changer les représentations sur le handicap

Dans des formations, dans des actions de sensibilisation, les bénévoles et les militants agissent et témoignent. Lors de représentations, ils portent la parole des personnes en situation de handicap et, au final, sont les acteurs de la transformation sociale pour une meilleure considération des personnes.

Représenter les personnes en situation de handicap

La philosophie du GIHP Aquitaine réside dans le fait de permettre, le plus possible, la vie des personnes en situation de handicap dans le milieu le plus ordinaire. Qu'il s'agisse du travail, de la vie à domicile, de loisirs, les membres du GIHP œuvrent partout et en permanence pour que le droit à décider pour soi-même soit respecté, pour que les choix de vie soient une réalité et pour que les discriminations disparaissent.

Construire et maintenir les partenariats

Persuadé qu'à plusieurs on est toujours plus fort, le GIHP Aquitaine s'efforce d'inscrire son action dans une dynamique collective, faite de partenariats et d'actions concertées. Les partenariats sont divers : collectivités, associations, services de l'état, universités, chercheurs, entrepreneurs, acteurs internationaux...

Informier

Toujours avec un souci de partager et d'informer, le GIHP Aquitaine utilise tous les moyens à sa disposition pour collecter et faire circuler les données, les avancées et les innovations relatives aux handicaps.

Service Civique

Agréé pour recevoir des jeunes en service civique, le GIHP Aquitaine accueille des jeunes pour des durées allant de 6 à 9 mois. En charge de faciliter la vie associative et militante des administrateurs et des adhérents, ils ont ainsi permis des réunions, des manifestations et une plus grande mobilité des bénévoles. Pour les jeunes et les personnes en situation de handicap, ce sont des rencontres, des expériences inédites, issues de la richesse des relations et des connaissances qu'ils s'apportent mutuellement.

RÉÉDUCATION & RÉADAPTATION

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

Forte de plus de 45 ans d'expérience, l'association intervient depuis sa création en 1977, au domicile des personnes de plus de 20 ans en situation de handicap moteur ou visuel. Elle favorise l'inclusion en proposant deux dispositifs permettant d'acquérir ou retrouver une autonomie au quotidien. Les équipes, composées de professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux interviennent dans le cadre de SAMSAH et contribuent chacun dans son domaine de compétences au mieux-être des personnes qui s'adresse à nos services.

La première offre de service est à destination des personnes vivant à leur domicile avec des besoins en termes de rééducation/réadaptation, d'accompagnement psychologique et socioéducatif. Les professionnels sont répartis en deux équipes en fonction des situations de handicap présentés par les personnes et interviennent dans l'ensemble du département.

La deuxième offre de service est à destination de personnes qui expriment le besoin d'expérimenter une vie en autonomie dans le cadre de logements adaptés et accessibles avant de prendre leur propre logement.

Le SAMSAH accueil temporaire a pour mission de permettre à des personnes en situation de handicap de faire une expérience de vie indépendante en appartement, d'évaluer et tester à l'aide d'une équipe pluridisciplinaire, le mode d'organisation (sur le plan pratique, humain et financier) nécessaire pour vivre seul en toute sécurité. L'équipe intervient dans 4 appartement adaptés et accessibles de 4 communes de la Métropole : Mérignac, Le Haillan, Bègles et Pessac.

Les missions

Le SAMSAH accompagnement à domicile a pour mission principale d'accompagner les personnes présentant un handicap visuel, moteur ou neurocognitif afin de trouver une meilleure autonomie dans leur vie quotidienne. Les professionnels interviennent sur différents champs :

- Rééducation et réadaptation en termes de conseils sur de nouvelles façons de faire
- Evaluation des besoins en termes de compensation technique et humaine
- Préconisation d'aides techniques nécessaires au mieux-être et à la sécurité de la personne
- Coordination et/ou mise en œuvre du parcours de soins en milieu ouvert
- Soutien psychologique
- Accompagnement à la gestion administrative et financière
- Insertion sociale et mise en œuvre d'activités diverses (sport, loisirs, bénévolat,...)
- Conseils en informatique adapté

CHIFFRES CLÉS

32 personnes accompagnées
(30 en 2021)

3394h d'intervention (3358h en 2021)

106h d'accompagnement par personne (112 heures en 2021)

Moyenne d'âge : **53 ans**
(53 en 2021)

On constate, comme les années précédentes, une moyenne d'âge plus importante pour le SAMSAH DV par rapport au DM.

SAMSAH HANDICAP VISUEL

Peu d'évolution concernant le nombre de personnes accompagnées. Le service a pu admettre le nombre prévu de nouvelles personnes dans le dispositif contrairement au SAMSAH DM.



CHIFFRES CLÉS

30 personnes accompagnées
(36 en 2021)

2685h totale d'intervention soit une baisse de 10% qui correspond au nombre moins important de personnes accompagnées pour l'année (2966 heures en 2021)

90h par personne (82 heures en 2021) soit une augmentation de **10%**.

Moyenne d'âge : **49 ans** (48 en 2021)

SAMSAH ACCUEIL TEMPORAIRE

Un nombre de personnes accompagnées en très légère hausse. Nous avons pu proposer l'intervention de l'équipe à une personne qui avait intégré le dispositif de l'ULS (Unité de Logement et Services gérée par le GIHP). Cette personne avait besoin d'un accompagnement spécifique au regard de sa situation de handicap et de son contexte de vie. Elle n'avait jamais vécu seule suite à ses graves problèmes de santé qui avaient entraîné des problèmes majeurs physiques et cognitifs. Cet accompagnement s'est réalisé de manière expérimentale afin de vérifier la faisabilité liée à la gestion d'un 5ème appartement dans le dispositif du SAMSAH AT. Nous avons en effet proposé cette nouvelle offre de service dans le cadre du CPOM qui devrait être signé courant 2023. La proposition a reçu un accueil favorable par les financeurs.

LES PARTENAIRES

Le travail de réseau et de partenariat est une des pierres angulaires de l'offre de services proposée aux personnes qui s'adressent à nos services. En effet, la coordination médicale, paramédicale et sociale fait partie intégrante des missions des SAMSAH

- Une coordination médicale et paramédicale effectuée par les médecins des équipes et les rééducateurs (ergothérapeutes, psychomotricienne) et psychologues

- Une coordination socio-éducative auprès des services d'auxiliaires de vie et de protection des majeurs (assistantes sociales et éducatrice spécialisée).

Comme les années précédentes, nous rencontrons des difficultés de plus en plus prégnantes pour trouver des services infirmiers et d'auxiliaires de vie pour intervenir au domicile des personnes que nous accompagnons. Les retours à domicile après hospitalisation, par exemple, sont de plus en plus difficiles à organiser voire impossibles à mettre en œuvre faute d'infirmiers acceptant des prises en charges parfois un peu lourdes.

PERSPECTIVES

- Signer le CPOM
- Préparer la nouvelle évaluation HAS
- Rencontrer la nouvelle direction de la MDPH
- Organiser une nouvelle rencontre avec le pôle ophtalmologique de l'hôpital Pellegrin
- Proposer un 5ème logement avec bail glissant dans le cadre du SAMSAH AT
- Former les professionnels à la problématique du handicap psychique

SAMSAH HANDICAP MOTEUR

Un nombre de personnes accompagnées un peu moindre dû à des situations plus complexes qui ont entraîné des accompagnements plus longs et donc des projets de sortie du dispositif SAMSAH retardés. Nous avons dû également réduire le nombre d'admission cette année afin d'accompagner au mieux les personnes de la file active.

CHIFFRES CLÉS

8 personnes accompagnées
(7 en 2021)

1657h d'intervention soit **31%** d'augmentation par rapport à 2021. (**1264h**)

Chaque personne a bénéficié de **207h** d'intervention (**180h** en 2021) soit **15%** de plus qu'en 2021.

Moyenne d'âge : **47 ans**
(41 en 2021)

LOGEMENT & CADRE DE VIE

LE SERVICE

2022 EN QUELQUES CHIFFRES

Inscrit

450 personnes inscrites auprès du service

404 nouvelles demandes d'accompagnement pour des problématiques liées au logement

238 dossiers d'inscription ont été acceptés dont **67%** qui vivent en Métropole et souhaitent y rester

19% vivent hors Métropole et aimeraient s'y installer

Actions réalisées

270 interventions « diagnostic et évaluation » réalisées chez les personnes (276 en 2021)

6 participations à des conférences, colloques

9 projets en cours avec les bailleurs sociaux : 12 visites de chantier et 33 logements neufs

Public

38% des demandeurs ont 60 ans et plus (**31% en 2021**)

Le service a reçu **2841 appels téléphoniques** en lien avec le logement pour des demandes d'informations, des orientations et des enregistrements auprès de notre service

308 dossiers d'inscription ont été envoyés

ERGO'LOGE : Pour l'année 2022, les actions Ergologie à destination du maintien à domicile ont été réalisées auprès de **84 personnes**.

L'activité liée à l'accès a permis de trouver une solution de relogement pour **121 demandes dont 93 dans la Métropole bordelaise**. A titre comparatif, cela correspondait à **94 en 2021 et 83 en 2020**.

Depuis sa création en 1992, le service n'a eu de cesse de répondre aux besoins des personnes en recherche de logement accessible et adapté. L'offre de service est déclinée en 3 axes :

1 L'accès au logement

Le premier répond à la commande de la conférence des financeurs concernant l'accès au logement des personnes les plus fragiles, l'objectif étant d'accompagner les personnes en situation de dépendance à un logement adapté et accessible.

A ce titre le pôle logement répond à deux axes prioritaires :

Améliorer les grands déterminants de la santé et de l'autonomie à savoir :

- Lutter contre l'isolement et favoriser le lien social et l'intergénération
- Soutenir les dispositifs d'accompagnement et repérer les situations de vulnérabilité

Prévenir les pertes d'autonomie évitables en :

- Retardant l'entrée dans la dépendance

L'intervention des professionnels, tous formés à la problématique de la dépendance, a notamment pour objet de prévenir l'isolement social et la perte d'autonomie en accompagnant la personne vers un logement accessible et adapté. Lorsque la situation le permet, un maintien dans le domicile peut également être envisagé, avec des travaux d'aménagement ou du matériel de compensation.

2 Le maintien dans le logement

Le deuxième axe lié au maintien dans le logement permet de répondre à des besoins d'aménagement du logement. Ce sont en majorité les bailleurs qui sollicitent cette prestation « Ergologie », sur bon de commande.

Une évaluation à domicile par un ergothérapeute est proposée à la personne afin d'évaluer les besoins et habitudes de vie et préconiser les aménagements nécessaires.

3 L'ULS

Enfin, le troisième axe concerne l'inclusion par le logement avec l'ouverture de l'ULS en mars 2022. Ce dispositif est un concept de logements adaptés et accessibles qui s'articule autour d'un service mutualisé d'aides à domicile. En partenariat avec le bailleur social MESOLIA et le service d'auxiliaires de vie « La Clé des Ages », le GIHP propose à des personnes lourdement handicapées de pouvoir vivre à domicile en toute sécurité en mutualisant une partie de leur PCH afin d'avoir une offre de service d'auxiliaires de vie en 24/7. Il propose également une aide à la vie partagée pour les locataires désireux de s'y inscrire.

L'ULS a permis à 13 personnes (dont un couple) de bénéficier de ce dispositif. 32 personnes ont candidaté au projet. 8 personnes sont sur liste d'attente.

Les statistiques mettent en avant l'importance des interventions du service dédié à l'ULS (la Clé des Ages) pour la tranche horaire du 21h - 1h avec notamment des demandes au niveau des couchers tardifs (50% de l'activité du service). On voit ici que cela correspond à un besoin de pouvoir vivre de la manière la plus ordinaire possible en ayant la possibilité de se coucher à une heure choisie et non subie.



LES PARTENAIRES

La mise en réseau et le partenariat sont indispensables au bon fonctionnement du service. Cela permet un accompagnement efficace et de qualité auprès des bénéficiaires.

7 rencontres avec les partenaires associatifs (AFM, APF, UNADEV, etc.).

12 rencontres auprès des 10 principaux bailleurs afin de poursuivre et d'amplifier le travail collaboratif.

16 rencontres avec des partenaires institutionnels sur des thématiques définies (présentation de nos actions, points sur des personnes accompagnées, etc.).

28 Rencontres dans le cadre de l'ULS (Unité de Logements et Services) du GIHP, dont 5 COFIL (Comité de Pilotage).

PERSPECTIVES 2023

- Renforcer le partenariat avec le Conseil Départemental de Gironde et Bordeaux Métropole
- Continuer l'orientation du service vers les publics les plus fragiles (personnes lourdement handicapées et personnes âgées)
- Participer à des événements en lien avec la problématique du logement
- Diffuser une newsletter mensuelle dans le cadre de l'ULS
- Mettre en place des réunions de régulations auprès du service dédié ULS

TÉMOIGNAGES DES USAGERS

« Ma femme se joint à moi pour vous remercier mille fois de nous avoir trouvé ce logement. Vous avez fait un superbe travail, je ne pouvais pas rêver mieux pour mes enfants et ma femme. Vous nous sortez d'une situation délicate que Dieu vous bénisse. J'irais voir comme convenu Mr B. pour la palissade, la dame de Gironde Habitat m'a informé que nous allons recevoir un courrier afin de nous proposer une date pour l'aménagement et que nous avons 10 jours pour répondre. Vous imaginez bien que nous répondrons favorablement dès la réception du courrier. Nous vous remercions encore et encore de nous être venu en aide, rien n'aurait été possible sans vous. »

« Je tenais à vous remercier puisque grâce à vous j'ai eu un avis favorable pour le logement à Gujan Mestras.

Vous souhaitant une bonne continuation

Merci encore pour votre implication et votre gentillesse ».

LE SERVICE SAIME

Le service SAIME déploie dans 4 départements : Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques :

- Les prestations d'appuis spécifiques handicap **moteur et visuel**
- La prestation d'analyse de capacités
- Des interventions sur devis

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire basée à Mérignac (33), Tarnos (40) et Pau (64), d'une équipe de 3 assistantes administratives, d'un coordonnateur et d'une cheffe de service.

En 2022, dans le cadre des PAS Hmo, le GIHP a recruté une conseillère technique à Pau face à l'évolution des sollicitations dans le Béarn. Ainsi, l'équipe PAS Hmo basée à Tarnos déploie en priorité nos actions dans les Landes et le Pays Basque, cependant que notre nouvelle collègue intervient en Béarn.

Les prestations PAS sont mobilisées dans le cadre de l'accès, le retour et le maintien dans l'emploi pour les personnes en situation de handicap par le Service Public de l'emploi, les CDG, les employeurs publics sous convention.

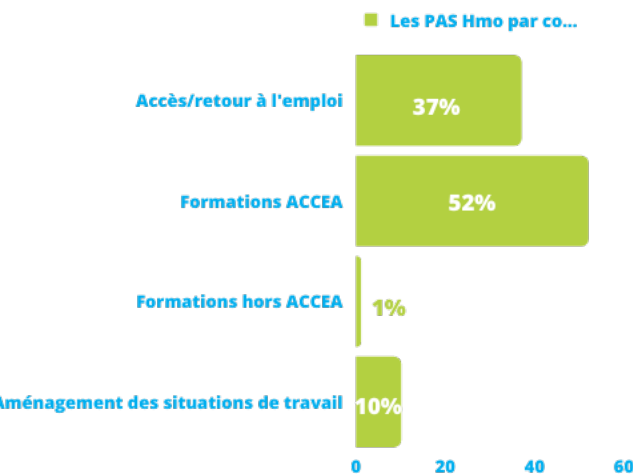
Elles apportent à la personne et au référent de parcours :

- Une expertise relative à la situation de handicap de la personne,
- La valorisation et l'optimisation de ses capacités fonctionnelles mobilisables en emploi
- Une recherche et identification des possibilités de compensation
- Des préconisations et points de vigilance pour la poursuite de parcours
- Une mobilisation d'un réseau de partenaires spécialisés
- Si nécessaire, une sensibilisation au handicap
- Une formation individualisée à la prise en main des modalités de compensation (Hmo et Hv)
- Un partenariat renforcé avec les référents de parcours

Les prestations d'Appuis Spécifiques Handicap Moteur

L'activité en 2022

L'année de 2022 a été marquée par une stabilisation de notre activité, y compris au niveau des ressources humaines.



Pour le Handicap Moteur, les prestations sont majoritairement mobilisées dans le cadre d'un ACCEA. Nous avons de ce fait formé des conseillers techniques prioritairement opérationnels pour ces actions. En parallèle, nous avons testé une prestation auprès de certains organismes de formation pour les accompagner dans leur montée en compétences concernant leur premier niveau d'accessibilité pour le handicap moteur. Nous imaginons que cet accompagnement les rendra plus autonomes pour une partie des aménagements à mettre en œuvre (fauteuil en priorité).

En 2022

plus de 1000 personnes ont été accompagnées par le service toutes prestations confondues.



Les prestations PAS sont au nombre de 5 :

- Pré-diagnostic
- Bilan complémentaire
- Appui expert au projet professionnel
- Appui expert à la réalisation du projet professionnel
- Appui expert pour prévenir - résoudre situation de rupture

LES PAS HMO

EN QUELQUES CHIFFRES

11 000 heures d'accompagnement réalisées
836 prestations réalisées
531 personnes suivies

LES PAS HV

EN QUELQUES CHIFFRES

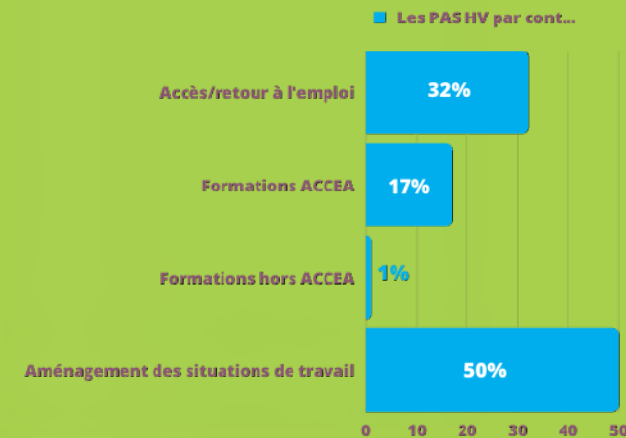
L'activité Hv a continué à se déployer en 2022 dans l'ensemble du territoire. Le service HV intervient toujours majoritairement dans le cadre du maintien dans l'emploi avec des sollicitations plus régulières dans le secteur public.

3700 heures d'accompagnement réalisées

278 prestations réalisées

206 personnes suivies

Les PAS Handicap visuel se répartissent de façon toujours plus importante en direction des aménagements de situations de travail, en priorité dans le cadre du maintien dans l'emploi. On note en revanche une évolution des demandeurs d'emploi en situation de handicap visuel qui nous sont orientés plus précocement dans leur parcours (prioritairement de Pôle Emploi). On regrette toutefois qu'il y ait si peu de personnes en situation de handicap visuel en formation.



Les interventions sur devis

En 2022, l'activité Devis du SAIME prend un nouvel essor. Nos actions vont se poursuivre afin de répondre aux besoins non couverts par les prestations Agefiph-Fiphfp. Il s'agit principalement d'études ergonomiques dans le cadre d'aménagements de situations de travail.

Néanmoins, en parallèle, notre expertise autour du handicap et de ses modalités de compensation en emploi nous amène à intervenir dans le cadre de la prestation Parcours Emploi Santé action de Pôle Emploi menée par le cabinet TINGARI. Nous intervenons, en effet, dans le cadre de deux ateliers :

- Mes conditions de travail
- Mon parcours, Ma santé.

129
personnes
accompagnées

Enfin, nous collaborons avec l'IRTS Aquitaine dans le cadre de leur prestation OASIS qui accompagne des personnes en situation de handicap à découvrir les métiers du secteur médico-social. A cet endroit, nous apportons notre expertise autour de la compensation de ces métiers.

La prestation d'analyse de capacité

La prestation PAC est mobilisée par le Service Public de l'emploi et doit permettre d'apporter un éclairage quant aux capacités et potentialités mobilisables par la personne au regard de tâches ou d'activités envisagées dans le cadre d'un projet défini.

Il s'agit d'un rendez-vous individuel avec la personne en lien avec son projet professionnel futur.

Nos principaux prescripteurs sont Pôle emploi (63%), Cap emploi (31%) et le réseau des missions Locales (6%).

Notre activité se mobilise au sein de 4 départements en Nouvelle Aquitaine : 60% des prescriptions sont faites en Gironde, 15% en Lot-et-Garonne, 13% dans les Pyrénées Atlantiques et 12% dans les Landes.

Sur les projets qui sont étudiés, 38% sont réalisables sans aménagements, 32% avec aménagements et 30% d'entre eux sont non réalisables.

Pour la PAC nous notons :

- Un nombre croissant de PAC demandées avec 203 réalisées en 2022
- 217 Fiches métiers créés
- 97% Handicap moteur
- Une coordination pour individualiser les conclusions
- Un renfort de l'équipe en Gironde et en Lot-et-Garonne

PERSPECTIVES 2023

2023 sera une année importante pour le service emploi avec la parution du nouvel appel d'offre « PAS » pour une mise en œuvre en 2024.

La réponse à cet appel d'offre confortera certainement les points forts de nos actions déjà déployées dans le territoire mais nous amènera certainement à faire évoluer notre offre de service.

Cette réflexion déjà engagée avec l'équipe en 2022 sera poursuivie en 2023. Elle touchera certainement l'évolution de nos autres actions : PAC, devis...

LA PLATEFORME D'AIDES TECHNIQUES DU GIHP

UN LIEU RESSOURCE POUR PERMETTRE AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS D'ÊTRE CONSEILLÉS, DE CHOISIR, DE TESTER ET D'EMPRUNTER LES SOLUTIONS DE COMPENSATION TECHNIQUES DU HANDICAP

UNE RECONNAISSANCE NATIONALE POUR SES CAPACITÉS À EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS ET LES ESSAIMER AU NIVEAU NATIONAL.

Qu'est-ce qu'une Aide Technique ? Une Aide Technique (AT) est un équipement adapté ou spécialement conçu pour compenser une situation de perte d'autonomie, du fait de son âge ou de son handicap : fauteuil roulant, vidéo-agrandisseur, couvert adapté, crayon lecteur, logiciel de communication...

Le GIHP dispose au Haillan d'une plateforme d'AT dédiée aux solutions de compensation technique des handicaps qui rassemble 4 services experts mutualisant leurs moyens humains, matériels et organisationnels et une équipe de 12 professionnels au service de la compensation technique du handicap pour permettre aux personnes en situation de handicap d'améliorer leur qualité de vie personnelle et professionnelle :

CiCAT Créé en 1972, le Centre d'Information et de conseils en AT accompagne les professionnels et particuliers de Gironde dans la connaissance, la recherche et le choix des AT tout handicap. Adossé au SAMSAH du GIHP, il est soutenu par le Département de Gironde et l'ARS.

EPAttech Compenser les handicaps La Plateforme d'Essais et de Prêts d'AT EPAttech, dispositif unique au niveau national, met à disposition les AT pour tout bénéficiaire de l'obligation d'emploi en formation professionnelle ou en emploi en Nouvelle-Aquitaine. EPAttech est soutenue par l'AGEFIPH depuis son ouverture en 2013.

Recyclothèque Innovation éthique et solidaire depuis 2018, la RECYCLOTHEQUE® participe à l'écosystème Girondin de réemploi des AT grâce au soutien de la Conférence des Financeurs de Gironde et de l'ADEME.

EqLAAT Expérimentation Nationale de 2 ans, financée par la Sécurité Sociale dans le cadre de l'Article 51 de la Loi de financement de la SS de 2018, ayant pour but d'évaluer la pertinence des évaluations en ergothérapie à domicile afin de les généraliser, ou non, en 2024. L'équipe EqLAAT accompagne tous les Girondins dans le choix des solutions de compensation technique de leur handicap, quel que soit leur âge et la nature de leur handicap.

En 2022, 1 241 personnes, âgées de 1 an à 105 ans, ont bénéficié des services de la plateforme. 8 420 AT ont été testées à domicile ou en situation professionnelle et 4 670 AT ont été laissées en prêt.

INFORMATIONS, CONSEILS ET ANIMATIONS AUTOUR DES AIDES TECHNIQUES

Missions

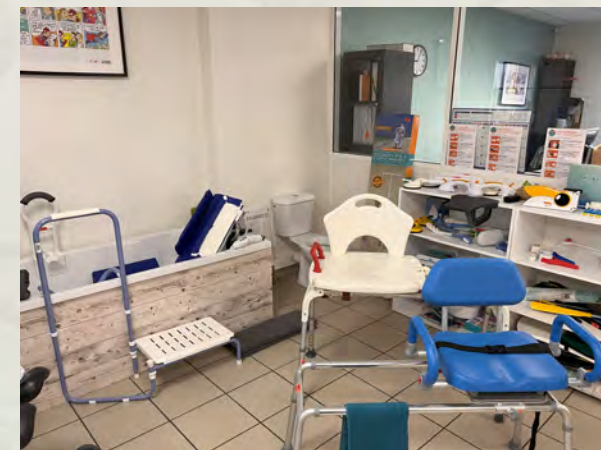
- Renseigner sur les aides techniques, leur utilisation, leur circuit de distribution, leur prise en charge financière
- Animer des ateliers pour les professionnels de la compensation autour des innovations, des nouveautés catalogue
- Diffuser des informations pour tous

Moyens

- Veille assurée par une documentaliste et un technicien nouvelles technologies
- Espace de démonstration tout handicap accessible aux ergothérapeutes de Gironde
- CICAT'eliers mensuels thématiques réservés aux professionnels pour découvrir, essayer avec des fabricants et distributeurs les nouveaux outils de compensation
- Essais et prêts d'AT en dehors de tout intérêt commercial
- Désinfection et maintenance préventive des AT entre les essais
- Gestion de stock par un magasinier
- Edition de fiches techniques produits, d'outils comparatifs
- Catalogue www.cicatgihp.org accessible à tous
- Conception d'AT personnalisées, impression 3 D en partenariat avec le CRPS de la Tour de Gassies

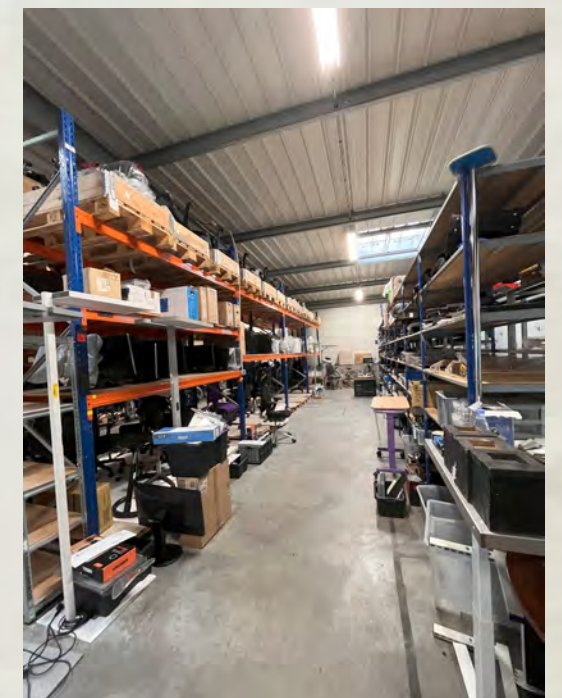
CHIFFRES CLÉS

- **1 755** AT en stock, neuves ou remises en bon état d'usage
- **5 500** € d'investissement en aides techniques pour la préparation des repas, les soins personnels, la communication alternative, les outils connectés, les rampes d'accès amovibles...
- **386** bénéficiaires de conseils, d'essais et de prêts d'AT dont 71 accompagnées par des ergothérapeutes hors GIHP
- **1 694** aides techniques en essai et prêt à domicile



SHOWROOM

STOCK D'AT



COLLECTE DES AIDES TECHNIQUES INUTILISÉES EN VUE DE LEUR RÉEMPLOI

Missions

- Collecter des AT inutilisées à domicile et en Points d'Apport Volontaire (PAV)
- Ecrêter les collectes de la plateforme pour sélectionner celles qui intégreront le stock de la plateforme
- Transférer des AT collectées aux acteurs du réseau TEANA en vue de leur remise en bon état d'usage
- Sensibiliser des particuliers et professionnels à une consommation écoresponsable des AT

Moyens

- 1 agent de collecte
- 2 jours de collecte/semaine
- Plateforme de dons au 05 56 12 17 90
- Sensibilisation des syndicats de déchets de Gironde à l'Economie circulaire des AT
- Formation des agents des déchetteries au réemploi des AT
- 2 conventions avec ENVIE Autonomie et AIMA pour le réemploi des AT et les dons humanitaires



LES PRÉCONISATIONS DES AIDES TECHNIQUES À DOMICILE

Missions

- Évaluer les besoins en AT à domicile
- Essayer des solutions de compensation pour prendre soin de sa santé, lire et écrire, préparer et prendre ses repas, communiquer, se déplacer, se divertir...
- Apprendre l'utilisation des AT
- Appuyer les démarches administratives
- Suivre l'acquisition à 3 mois
- Installer et assurer la prise en main de l'AT

Moyens

- Des adresseurs sociaux et médicosociaux : MDPH, DAC, CLIC, CCAS, ESMS, Évaluateurs APA, médecins traitants, équipes mobiles...
- Des essais et prêts d'AT à domicile via les stocks du CICAT et de la RECYCLOTHEQUE®
- Des forfaits de 10 à 25h, 3 rendez-vous en moyenne, pris en charge par la Sécurité Sociale
- Évaluation permanente de la qualité des préconisations : échelle GAS et ESAT
- Participation aux groupes de travail mensuels pilotés par la CNSA et la SS quant à l'évolution du dispositif au niveau national



CHIFFRES CLÉS

- 3 ergothérapeutes début 2022 puis 4 en fin d'année
- 317 personnes accompagnées dans l'acquisition des AT
- 832 rendez-vous à domicile
- 1 279 AT testées à domicile
- 646 laissées en prêt pour valider les préconisations
- 3 AT sur 5 sont acquises par les personnes après les essais
- 20% des AT sont acquises via les dispositifs de réemploi

9,3/10

note attribuée à la qualité des services professionnels pour l'acquisition des AT



370

propositions de dons



179

collectes réalisées chez des particuliers



46

collectes en établissement (ESMS)



7740

km parcourus sur les routes girondines



Carte des 36 Points d'Apports Volontaires des aides techniques implantés en Gironde

Près de 12 tonnes collectées, soit 1 400 AT

Recyclotheque®

☎ 05 56 12 17 90
🌐 www.recyclotheque.fr
✉ contact@recyclotheque.fr

78%

des objectifs que se sont fixés les personnes avec l'utilisation des AT sont atteints



LES ESSAIS ET PRÊTS EN EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Unique au niveau national, le dispositif EPAtch a permis en 9 ans à près de 4 000 personnes de bénéficier d'essais et de prêts d'aides techniques pour compenser leur situation de handicap en situation professionnelle ou de formation.

Co-construites avec les Prestataires d'Appui Spécifiques (PAS) tout handicap de Nouvelle Aquitaine, les modalités d'accès sont en évolution permanente pour s'adapter aux besoins du secteur de l'emploi.

Missions

- Permettre des essais au showroom du Haillan
- Des essais dans tous les départements de Nouvelle Aquitaine lors de showrooms mensuels dits « mobiles »
- Des essais en entreprises ou en organisme de formation pendant 20 jours afin de valider des préconisations en AT
- Des prêts pendant toute la durée de formation dans les organismes de formation de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif ACCEA* porté par le CRFH*
- Des prêts de 2 mois en entreprise en attendant l'acquisition des AT par l'entreprise
- Animer et sensibiliser les acteurs de l'emploi et de la formation en Nouvelle-Aquitaine
- Veiller et diffuser des informations relatives aux nouveautés

Moyens

- Une équipe aux savoirs multiples : magasinier, logisticien, technicien nouvelles technologies
- Un catalogue accessible sur www.epatech.org
- Une base de données de gestion, des essais et prêts
- 200 m² d'espace de démonstration et 200 m² de stock photos
- Une flotte de véhicules de livraison



2 854 AT en stock
758 bénéficiaires en 2022
1026 prestations réalisées (essais et prêts)
2 099 AT prêtées pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre une formation professionnelle pour une valeur à neuf de 868 951 €
124 000 € d'investissement en aides techniques d'essais et de prêts en 2022.



www.epatech.org



LES BÉNÉFICIAIRES PARLENT DE NOUS

« A l'heure où tout se dématérialise et les achats se font de plus en plus à distance et en "aveugle", ce que votre association lui a permis est précieux. »

« Ma première demande était liée à la lecture sur ordinateur et votre intervention m'a permis de révéler tout un ensemble de domaines dans lesquels je pouvais faire évoluer mon quotidien. »

« Merci chère L... pour tous ces moments qui ont tant dynamisé M.. Il attendait son vendredi! Et comme un bon écolier, il faisait ses exercices. Vous l'avez bien aidé, mais son âge et son état de santé actuel ne permettent pas de plus grands efforts pour lui. Mais je reconnais dans ses gestes de lecture (!) ou pour le téléphone ce que vous lui avez enseigné »

« Je vous renouvelle notre reconnaissance pour l'aide apportée en termes de propositions de solutions et de matériels ainsi que pour votre amabilité. Votre intervention a facilité le quotidien de mon mari. En vous présentant à nouveau notre gratitude »



LES TEMPS FORTS DE LA PLATEFORME

- Visite ministérielle de madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des personnes handicapées
- Formation à l'utilisation des AT des auxiliaires de vie de Cenon, Ambarès et Lormont,
- Formation aux aides techniques d'accès à la communication pour l'ADAPEI, RAISONS de +, FEL
- Animation autour des aides techniques à la Fête de la Recup' de Langon
- Organisation du Comité de Pilotage des équipes EqlAAT de Nouvelle-Aquitaine
- Accompagnement de la mise en œuvre de 3 CICAT : Oise, Lot et Garonne, Val-de-Loire
- Animation à la journée des Équipes Mobiles de Réadaptation à l'hôpital Xavier Arnozan
- Organisation de la Journée inaugurale des acteurs du réseau des acteurs du réemploi de Nouvelle-Aquitaine TÉANA
- Animation autour des Aides techniques au Forum du handicap de Nodris
- Participation aux groupes de travail nationaux « Ma Prim'Adapt » piloté par le Ministère du Logement
- Animation autour des AT lors du forum pour l'emploi de Brive-la-Gaillarde, de Pau, d'Angoulême



PERSPECTIVES 2023

Renforcement des moyens humains de la plateforme

Participation aux groupes de travail projets nationaux pilotés par le Ministère du Logement relatif à la mise en œuvre de « Ma Prim'Adapt » Participation aux groupes de travail animé par le GERONTOPÔLE et l'ARS pour la mise en œuvre du Plan anti chute en Nouvelle-Aquitaine

Installation d'un showroom de démonstration d'aides techniques pour la formation professionnelle, le maintien dans l'emploi et l'insertion à Pau

Fin de l'expérimentation EqlAAT en septembre 2023

Animation de Cicat'eliers dans les établissements medico-sociaux

FORMAGIHP

En 2022, les activités de Forma-Gihp se sont déployées via la mobilisation de nos formateurs internes qui ont pu répondre aux attentes de nos commanditaires et des stagiaires formés.

Ainsi différentes actions ont pu se mettre en place en Nouvelle-Aquitaine :

- Actions de sensibilisation au handicap visuel auprès des auxiliaires de vie,
- Accueil des personnes en situation de handicap en office de tourisme et mairie,
- Professionnalisation des référents TH de CFA et des organismes de formation dans l'accueil des personnes en situation de handicap moteur.

Au total, **66 personnes ont été formées en 2022.**

Il s'agit de répondre à des exigences de certification permettant de poursuivre le développement de ce service.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES AIDES TECHNIQUES

RÉSEAU DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR L'AUTONOMIE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Fort de son expérience dans le domaine de la compensation technique, le GIHP Aquitaine porte depuis 2019 l'Observatoire Régional de l'Économie Circulaire des Aides Techniques, bénéficiant de la reconnaissance et des financements de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En l'Hôtel de Région, le 5 avril 2022, notre Observatoire est devenu le réseau « TÉANA », le réseau des acteurs de la Transition Écologique pour l'Autonomie en Nouvelle-Aquitaine qui œuvrent pour l'autonomie des personnes âgées ainsi que celles en situation de handicap à travers les principes d'Économie circulaire des Aides Techniques et de la juste préconisation ergothérapique.

Cette journée fut un temps fort pour notre réseau. En effet, elle a été pour nous l'occasion de réunir les acteurs parties prenantes de l'écosystème de nos projets d'Économie circulaire des Aides Techniques, qu'ils soient institutionnels, acteurs du médicosocial, qu'acteurs de l'économie circulaire afin de préconfigurer avec eux le réseau TÉANA de demain qui aura pour objectifs :

- d'apporter une réponse aux besoins de l'ensemble des bénéficiaires potentiels néo aquitains ;
- de trouver des solutions communes entre acteurs du terrain et institutionnels pour sensibiliser le grand public au principe d'Économie Circulaire des Aides Techniques et de la juste préconisation ergothérapique ;
- de finaliser le développement et la structuration de la filière de réemploi des aides techniques et aboutir à un maillage territorial complet.



Durant ce dernier trimestre 2022, nous nous sommes attelés à l'élaboration d'une feuille route pour les trois années à venir. Celle-ci sera déployée en quatre axes :



Poursuivre le travail de recensement des dispositifs d'économie circulaire des aides techniques initié par l'Observatoire mais en allant plus loin avec un travail d'évaluation des dispositifs et ainsi avoir du recul sur la filière en région ;



Accompagner, d'une part, les départements pourvus de dispositifs dans leur professionnalisation et montée en compétences, d'autre part, les départements non pourvus de dispositifs dans le développement d'un dispositif de réemploi des aides techniques au sein de leur territoire ;



Valoriser nos acteurs et la filière par la promotion à travers nos outils/supports de communication, en les représentant au niveau régional lors de conférences, colloques, journées thématiques, événements des partenaires... ;



Provoquer des temps de rencontres, d'échanges, temps de travail relatifs à la filière et ainsi favoriser le partage et retours d'expériences au niveau régional et constituer un lieu de réflexion multi acteurs. Actuellement, onze départements sur douze de la Région Nouvelle-Aquitaine recensent un dispositif de réemploi des aides techniques à différents stades d'évolution : en activité, en cours de démarrage ou encore réflexion.

RÉSEAU DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR L'AUTONOMIE EN NOUVELLE-AQUITAINE



Charente Projet porté par : - ENVIE Autonomie	Gironde Projet porté par : - GHF Aquitaine (La Recyclothèque) - ENVIE Autonomie
Charente-Maritime Projet en étude porté par : - ENVIE Autonomie	Haute-Vienne Projet en étude porté par : - SYDEO 87
Corrèze Projet porté par : - ATELIER MADO	Landes
Creuse Projet porté par : - REVATEC	Lot-et-Garonne Projet porté par : - Ecoreso Autonomie 47
Deux-Sèvres Projet porté par : - ENVIE Autonomie	Pyrénées-Atlantiques Projet porté par : - AIMA Autonomie
Dordogne Projet porté par : - ATR 24	Vienne Projet en étude par ATIS : - LE CENTRE

Source : Observatoire Régional de l'Économie Circulaire des Aides Techniques

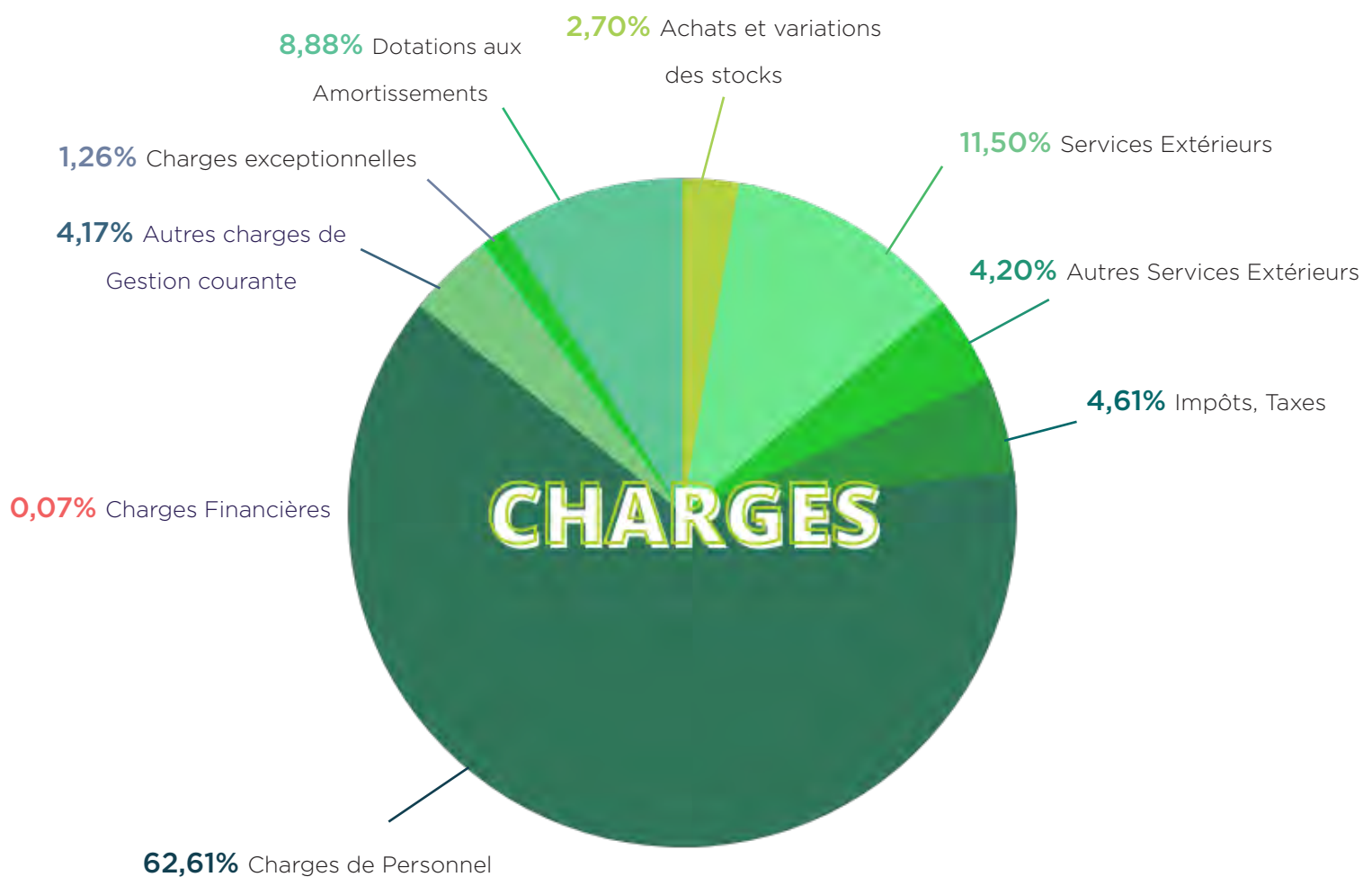
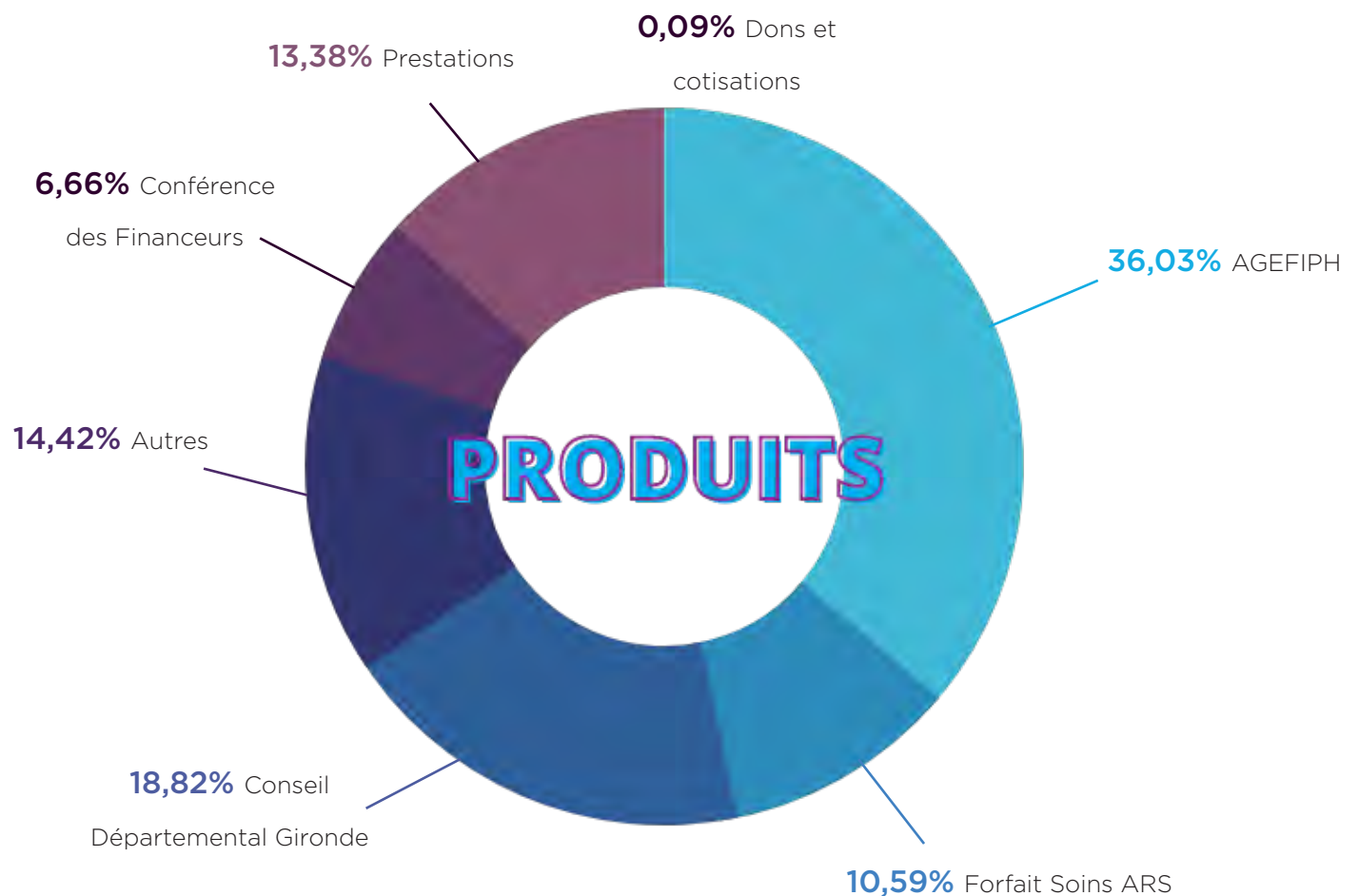
Il est important pour ces projets, toujours considérés comme expérimentaux, de pouvoir s'appuyer sur le réseau ainsi que sur l'expertise du GIHP Aquitaine.

L'année à venir nous permettra de consolider la structuration de notre réseau ainsi que l'offre néo-aquitaine de réemploi des aides techniques associée à une évaluation par un ergothérapeute.

 www.reseau-teana.fr

 Réseau Téana

BUDGET



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



La vie d'un collectif professionnel et associatif est orientée par des valeurs, des perceptions, des conceptions des problématiques sociales et existentielles. Elle est structurée par le désir de construire et d'apporter des réponses concrètes aux besoins identifiés, réponses qui se traduisent en autant de projets que de pratiques.

D'un certain point de vue, il s'agit là de l'aspect noble et gratifiant du modèle associatif en tant qu'il donne un cadre aux acteurs qui ambitionnent de transformer le monde, c'est-à-dire, de rééquilibrer un tant soit peu les rapports de force sociaux au profit des citoyens les plus vulnérables et les plus exposés aux phénomènes d'imposition, de domination et de discrimination.

On aurait tort toutefois de ne s'arrêter qu'à cette seule dimension idéale, sans en considérer les conditions de possibilité matérielles. Ainsi, en est-il des ressources financières dont on voit aujourd'hui à travers les politiques publiques se dégager une sorte de modèle à deux vitesses :

- D'un côté, un discours mettant en avant la nécessité de transformer les offres de service existantes pour les adapter aux évolutions des attentes et des besoins des personnes accompagnées. C'est de cette doctrine dont procèdent les CPOM, par exemple.
- D'un autre côté, un discours prônant l'innovation sociale et la nouveauté qu'elle soit organisationnelle ou technique. Ici, nous trouvons par exemple l'habitat inclusif, mais également l'attrait pour les applications numériques, sensées rendre autant de services nouveaux que dépasser les pesanteurs liées à la gestion et au management des ressources humaines.

Si notre responsabilité gestionnaire impose que nous prenions acte de ce paradigme, que nous nous y inscrivions afin de capter les leviers potentiels pour nos projets, actuels ou futurs, notre éthique professionnelle impose, quant à elle, que l'on en questionne les impensés et les limites.

Ainsi, l'attente des autorités de contrôle et de tarification quant à l'évolution de l'offre de service médico sociale n'est quasiment jamais accompagnée de moyens nouveaux, moyens qui permettraient d'exploiter pleinement le potentiel créatif des équipes professionnelles, aux compétences expertes et à l'implication sans faille. Dès lors, comment considérer cette doctrine autrement que comme une injonction paradoxale, dont on connaît hélas trop bien le destin funeste depuis Bateson et Watzlawick.

Ainsi, le cadre structurant l'innovation sociale et permettant l'expérimentation de nouvelles modalités de réponses prend-t-il en compte la réalité des attentes des personnes ? Si la doctrine de l'habitat inclusif et sa conception d'une vie sociale partagée ont permis le financement de la coordination et de l'animation de notre ULS, qu'en sera-t-il de sa capacité à accepter à long terme la remise en question de l'habitat partagé en tant qu'il ne répond qu'à une (petite) partie des attentes des personnes ? Qu'en sera-t-il de sa capacité à considérer que la participation sociale est autant un processus organisationnel qu'une maturation existentielle, autrement dit, qu'elle ne se décrète pas unilatéralement, par un simple mécanisme performatif administratif ?

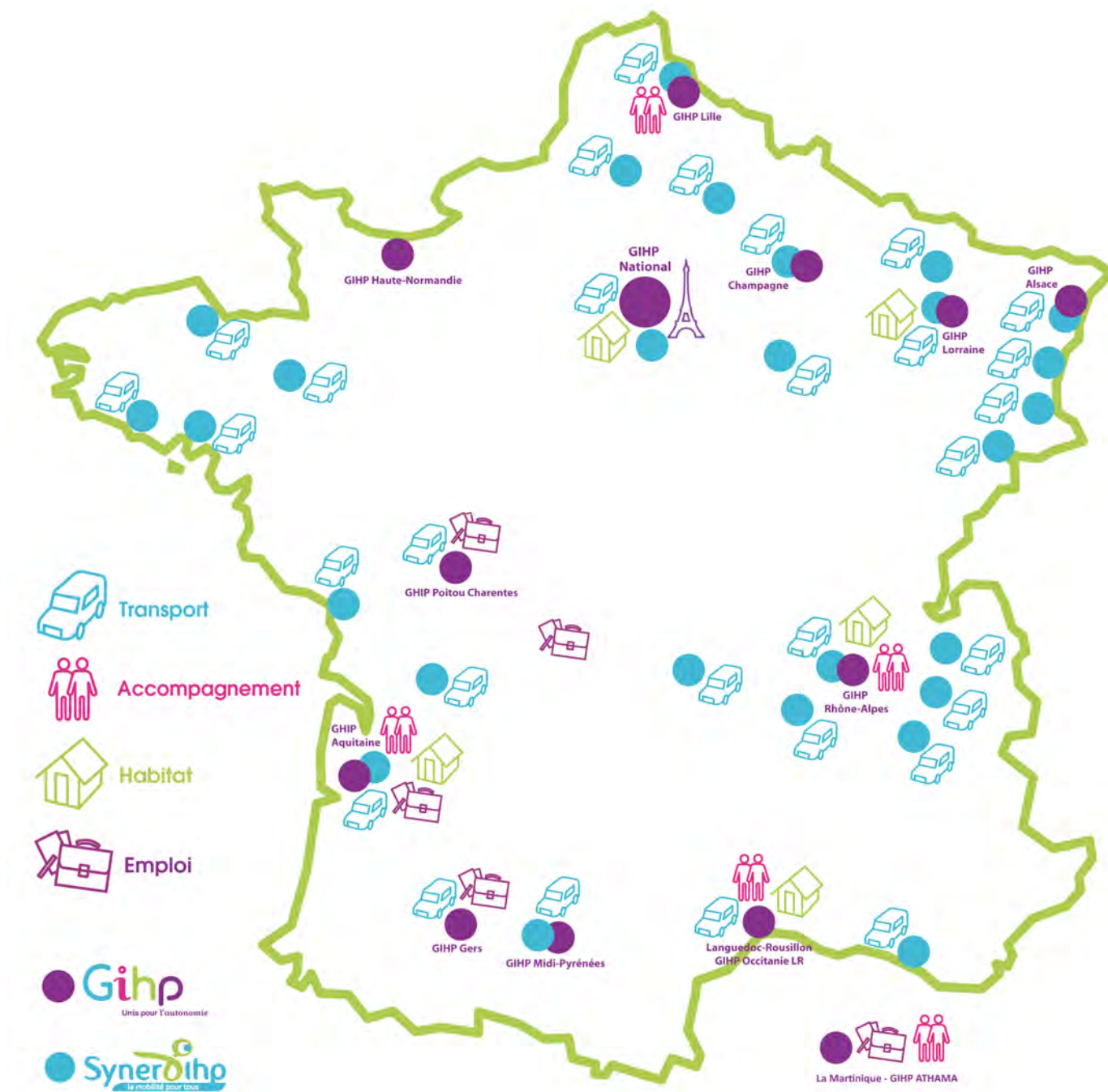
Seul l'avenir nous permettra d'obtenir les réponses à ces interrogations, mais d'ici là, le GIHP Aquitaine et sa communauté continueront à être aussi responsables que vigilants !

EN ROUTE VERS 2023 !

Pour l'ensemble des services et le siège de l'association, 2023 sera placé sous le signe de l'investissement de nouveaux locaux. En effet, le nouveau propriétaire du Graphite, immeuble que nous occupons depuis 1994, a dénoncé notre bail. Cela nous oblige à concrétiser l'idée d'un déménagement qui était évoquée depuis plusieurs années au sein des réunions et couloirs associatifs.

Il s'agira certainement de quitter le centre-ville, mais les futurs locaux du GIHP Aquitaine resteront localisés à Mérignac et proche d'une ligne de tramway... L'enjeu sera de trouver des locaux qui amélioreront les conditions de réception du public ainsi que les conditions de travail du collectif gihpien !

RÉSEAU GIHP



NOS SOUTIENS FINANCIERS





Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques

22 avenue Ariane, Zone P1, Bâtiment P16 - 33700 Mérignac

05 56 12 39 39

accueil@gihp-aquitaine.org

www.gihp-aquitaine.fr

GIHP Aquitaine